



ASSOCIATION AGREEE POUR LA PECHE ET LA PROTECTION DU MILIEU AQUATIQUE DU FAUCIGNY

COMPTE RENDU DE LA REUNION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DU JEUDI 08 JUILLET 2021

Sur convocation, les Membres du Conseil d'Administration de l'A.A.P.P.M.A.F. se sont réunis le jeudi 08 juillet 2021 à 18 heures 00 au siège de l'Association.

Membres présents : M. Franck MARGAS, M. Jean – Louis NEGRELLO, M. Denis MISSILLIER, M. Stéphane BRETTON, M. Jean – Pierre CASSINA, M. Pierre PICOLLET – PELLET, M. Éric STEINKAMP,

Membres excusés : M. Yoan BRIFFOD, M. Yves MEGOZ.

Membres absents : M. Damien BIGOT.

ORDRE DU JOUR

- 1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 10 / 06 / 2021;
- 2 – Panneaux du parcours sportif du Giffre;
- 3 – Achat de matériel mouche;
- 4 – Renouvellement des mandats des Administrateurs;
- 5 – Réunion avec le S.M.3A.;
- 6 – Tour de table.

1 – Compte rendu de la réunion du C.A. du 10 / 06 / 2021 :

Après lecture, le compte rendu de la réunion du Conseil d'Administration du 10 juin 2021, est adopté à l'unanimité.

2 – Panneaux du parcours sportif du Giffre :

Les services techniques de Marignier vont poser les panneaux la semaine prochaine et les truites seront lâchées dans la foulée. Le parcours pourra donc être opérationnel.

3 – Achat de matériel mouche :

Le Conseil d'Administration décide d'acheter dix cannes à mouche afin de soutenir les Sociétés de pêche dans l'organisation de leurs animations. Une convention de prêt avec dépôt d'une caution sera mise en place.

4 – Renouvellement des mandats des Administrateurs :

Une assemblée générale pour le vote du renouvellement des mandats aura lieu le vendredi 15 octobre à 18 heures 00. Paulo se renseigne sur les disponibilités de la salle Agora de Bonneville qui est actuellement reconvertie en centre de vaccination.

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 • E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971



5 – Réunion avec le S.M.3A. :

Une réunion avec plusieurs Interlocuteurs du S.M.3A. s'est récemment tenue au siège de celui – ci. Plusieurs points ont été abordés notamment sur les futurs travaux à venir et le renouvellement des baux de certains lacs de l'espace Borne Pont de Bellecombe.

Des travaux d'envergures sur l'Arve ont été planifiés sur une trentaine d'années afin de redonner de la mobilité à la rivière entre Saint – Pierre – en – Faucigny et le C.H.A.L. Dans les cinq prochaines années, ces travaux vont engendrer des déplacements de matériaux qui vont en partie être mobilisés sur le lac à Millet pour réaménager ses berges et pour le reste, il est prévu de combler en totalité le lac des Sablons Nord situé le long du Nant de Sion.

Une prochaine réunion est prévue fin août pour avancer sur le renouvellement des baux.

6 – Tour de table :

Monsieur STEINKAMP :

- Demande que tous les cours d'eau qui traversent la zone de la concession du golf de Chamonix soient mis en pêche interdite. M. STEINKAMP va nous fournir le plan de la zone et nous allons demander à la D.D.T. comment procéder.
- Des poissons de plusieurs espèces ont été introduits illégalement dans le lac de Champraz : brochets, black-bass ou encore carpes. Quels moyens avons-nous de nous préserver de ces actions. M. MARGAS va se rapprocher de le juriste de la Fédération pour voir ce qu'il est possible de mettre en œuvre.
- Demande de mise en place de réglementation spécifique pour les 4 lacs de Chamonix : tout mode de pêche, hameçon sans ardilhon, une prise par jour et par pêcheur.
- Demande comment l'A.A.P.P.M.A.F. pourra aider les Sociétés de pêche qui rencontrent des difficultés et qui n'ont pas les financements pour lâcher des poissons. M. PICOLLET – PELLET propose une validation du C.A. sur présentation d'un dossier.

Monsieur PICOLLET – PELLET :

- Un électricien va nous faire parvenir un devis pour mettre en cascade le déclenchement des pompes de la pisciculture des Merzières (Ayze) en cas de panne.
- Demande ou en est l'installation de pièges photos à la pisciculture du Mont – Blanc (Toisinges)

Monsieur NEGRELLO :

- Nous rappelle que demain se déroulera l'inauguration du parcours de pêche de Fillings.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 20 heures 00

Compte rendu établi par Franck MARGAS

SIÈGE SOCIAL & BUREAU : 868 ROUTE DU STADE – 74130 AYZE

Tél : 04 50 07 55 80 ● E-mail: aappma-faucigny@wanadoo.fr

SIRET : 439 196 338 00032

Domiciliation bancaire pour les règlements par virement

Banque : CREDIT MUTUEL, Code banque : 10278, Code guichet : 02413, Numéro de compte : 00011882849, Clé RIB : 71

IBAN : FR 76 1027 8024 1300 0118 8284 971